



↪ Zone de retournement pour les bus.  
Turning area for buses.

■ Parking réservé aux bus max. 12 h.  
Bus parking max 12 hours.

■ Parking réservé aux bus à Riddes. Stationnement illimité.  
Reserved parking spot for buses in Riddes. Unlimited parking

■ Dépose minute seulement. Pas de parking.  
Drop off point only. No parking.



## ARRIVÉE ET DÉPART DEVANT LA ZONE DE DÉPOSE

Les bus peuvent sortir de l'autoroute A9 à Riddes (sortie 24) et emprunter le viaduc en direction de Riddes ou La Tzoumaz. Toutefois, les bus de plus de 3,5 tonnes ne sont pas autorisés à utiliser le viaduc en direction de Leytron.



## ARRIVAL AND DEPARTURE AT THE DROP-OFF AREA

Buses can leave the A9 highway at Riddes (exit 24) and use the viaduct towards Riddes/ La Tzoumaz. However, buses over 3.5 tonnes are not allowed to use the viaduct towards Leytron.